

4711, rue Yonge  
Bureau 700  
Toronto (Ontario) M2N 6K8  
Téléphone : 416-325-9444  
Sans frais : 1-800-268-6653  
Télécopieur : 416-325-9722

4711 Yonge Street  
Suite 700  
Toronto ON M2N 6K8  
Telephone: 416-325-9444  
Toll Free 1-800-268-6653  
Fax: 416-325-9722



## COMMUNIQUÉ AU SECTEUR

Le 1<sup>er</sup> février 2010

Numéro 60

À tous les chefs de la direction et conseils d'administration

### RÉVISION DU PROGRAMME D'INSPECTION

La présente a pour but de faire le point sur notre programme d'inspection. Dans la foulée de l'adoption récente de la version modifiée de la *Loi sur les caisses populaires et credit unions de l'Ontario* (« la Loi »), la SOAD est maintenant chargée d'administrer les dispositions de la Loi et du règlement d'application qui portent sur la solvabilité. Par conséquent, nous procédons actuellement à la mise à jour de notre programme d'inspection.

#### Manuel d'examen

Vous trouverez sur notre site Web une version révisée du Manuel d'examen qui fournit à tous les établissements assurés et aux membres du personnel, de la direction et du conseil d'administration des renvois à la Loi révisée et à son règlement d'application. Nous tiendrons constamment à jour le Manuel durant l'évolution de notre programme d'inspection.

#### Fréquence et types d'inspection

Nous avons reçu des demandes de renseignements au sujet de la fréquence et des types d'inspection relativement à diverses catégories d'établissements. Tous les établissements assurés de catégorie 1 seront inspectés au moins une fois l'an. Le processus d'inspection continuera d'être axé sur des éléments tels que la gouvernance, le risque de crédit et les contrôles internes.

Les établissements assurés de catégorie 2 seront inspectés selon une fréquence qui est fonction de notre évaluation des niveaux de risque. Ces inspections porteront toujours sur les principaux secteurs de risque énoncés dans le Manuel. Nous continuerons de procéder à des examens du crédit commercial et nous avons l'intention d'en élargir le champ d'application. En outre, nous prévoyons de réaliser sans préavis des inspections au hasard de même que de manière sélective. Nous encourageons les directeurs et les chefs de la direction à informer leur personnel de la possibilité de ces types d'inspection. Les caisses populaires affiliées à La Fédération des caisses populaires seront inspectées selon un calendrier établi conjointement par La Fédération et la SOAD.

#### Niveaux de service

Le personnel de la SOAD fera tout son possible pour réaliser les examens de manière à ne pas entraver les activités des établissements avec leurs membres. Le personnel de la SOAD affecté à ces inspections sera dûment identifié. Comme c'est le cas des autres types d'inspection, les constatations et recommandations seront discutées avec la caisse populaire dans le cadre d'une entrevue de fin de mission, avant la diffusion du rapport final. Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec votre directeur régional de la SOAD en composant le 1-800-268-6653.

#### c.c. Vérificateurs externes des caisses populaires et credit unions